

## **PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PANISSIERES**

Séance de Conseil Municipal du 29 mai 2012 à 20 h30, en session ordinaire

Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire

Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 24/05/2012.

**Présents :** M. Serge MAYOUD, Mme Régine TERRAILLON, M. André BOUTEILLE, M. Georges FLACHARD, M. Robert ROCHE, M. Christian MOLLARD, M. Mme Anne DUCREUX, M. Eric GONZALEZ, Mme Monique GUILLAUMOND, Mme Jacqueline VERINE, M. Laurent MIOCHE, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Colette DUCHENE, M. Jacques EGASSE, M. Claude COLOMB, M. Grégory DUSSUD, M. J.Marc BEFORT,

**Absents excusés :** M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, M. Bernard BONNASSIEUX, Mme Carole DI-QUINZIO, M. Jean Michel MERLE, Maxime BERNE, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON,

**Secrétaire de Séance :** Mlle Estelle JACQUEMOT

### **MO/ PV 04 -05 2012-**

Le procès-verbal de la réunion du 26 avril est adopté à l'unanimité.

#### **1. TARIFS FERME SEIGNE 2013**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2013 à la Ferme Seigne suivant tableau ci-joint – Ces tarifs correspondent à une augmentation d'environ 2.5% par rapport aux tarifs de 2012.

#### **2. VENTE de TERRAINS – COMMUNE /SCI CHANAVAT**

Le conseil municipal approuve la vente de terrain à la SCI Chanavat, parcelle AV 208 pour une surface de 2781 m<sup>2</sup>. Le prix de vente est fixé à 5 € le m<sup>2</sup> et les frais de notaires et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur. Un avis sur le prix de vente sera demandé aux domaines.

#### **3. VENTE de TERRAINS COMMUNAL "CHEZ FOUGERE"**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la cession d'un terrain communal à M. et Mme Rodrigue et M. et Mme Michallet. Ce terrain communal, situé sur l'ancienne route de Tarare, fait partie du domaine public de la Commune. Un dossier d'enquête publique sera déposé et mis à disposition du public, en mairie pendant 15 jours. Le prix de vente est estimé à 0.50€ le m<sup>2</sup>, les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.

#### **4. DECLASSEMENT DE TERRAIN "ROUTE DE MONTCHAL"**

Le Conseil Municipal accepte le déclassement de la parcelle communale AP 345 pour une surface de 191 m<sup>2</sup>. Cette parcelle tombera dans le domaine public de la Commune et fera partie de la VC 34.

#### **5. REGIME INDEMNITAIRE SERVICES TECHNIQUE – MULTI ACCUEIL "La Passerelle"**

La mise en place d'un régime indemnitaire aux agents des services technique a été discutée. Il y aurait lieu de valoriser certains travaux liés à des fonctions particulières tels que :

- Conduite d'engins spéciaux de travaux publics
- Conduite de tracteurs avec équipement et conduite de camions exigeant le poids lourd.
- Travaux en égouts, tranchées boueuses ou inondées, regards...
- Travaux d'atelier (scie à rubans, toupie, raboteuse, dégauchisseuse ..)
- Peinture ou vernissage au pistolet
- Travaux de plomberie, électricité, mécanique

Après en avoir délibéré, le CM accepte la mise en place d'une prime de sujétion et d'une prime de technicité aux agents remplissant les conditions nécessaires à l'attribution de ces primes (17 votes : 11 pour, 6 abstentions).

Suite à une réorganisation au niveau de la direction de la crèche "la passerelle", le conseil municipal accepte la mise en place du régime indemnitaire pour la directrice.

## **6. PROTECTION SOCIALE DES AGENTS COMMUNAUX**

Un décret du 8 novembre 2011 permet aux collectivités territoriales de contribuer à la protection de leurs agents contre les risques encourus en matière de santé et de prévoyance, c'est-à-dire que les collectivités ont la possibilité de participer au financement des contrats santé et/ou prévoyance souscrits par leurs agents.

Le Conseil Municipal accepte de s'engager dans une première démarche avec le CDG 42 visant à lui confier la conduite du projet et lui autorisant le lancement d'un appel public à la concurrence.

Ce mandat donné au Centre de gestion n'engage pas définitivement l'employeur dans ce dispositif, il reste à approuver le projet de convention retenu par le CDG en fin de procédure, à partir de décembre 2012.

## **7. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € à la MJC de Feurs pour aider à un projet de Solidarité Internationale auquel participe un adolescent de Panissières.

Une subvention exceptionnelle sera attribuée à la batterie fanfare de Panissières pour l'acquisition de divers instruments de musique. Le montant attribué sera fixée après avoir eu une entrevue avec l'association et discuté de leurs attentes.

## **7- RAPPORT DES COMMISSIONS**

**7-1 : Commission sports** - Le projet d'organisation d'un forum des associations pour la foire de la St Loup est annulé par manque de participants intéressés.

Des soucis de mauvais fonctionnement des douches est signalé dans les vestiaires du baskets.  
Les travaux de réfection des jeux de boules à l'amicale laïque devraient commencer fin juin.

**7-2 : Commission Culture et patrimoine** – Depuis l'ouverture du cinéma début novembre, le cap de la 10 000ème entrée a été franchi. L'association a récompensé cette 10 000ème personne.

Les entrées au Musée sont également en progression – 686 entrées en mars, avril, mai.

Remerciement de l'association du Canard bleu pour les travaux réalisés par la commune pour le théâtre dans les locaux du cinéma.

Les fenêtres du musée ont été repeintes en totalité.

Le 1<sup>er</sup> juin à lieu le vernissage de l'exposition de Julie Argouse au Musée

Rappel de la ballade musicale le 1<sup>er</sup> week end de juin – Concerts au kiosque, au musée et à la Chapelle St Loup.

Rappel de la tenue du site Internet par chaque commission, adresser les infos à Christian Mollard.

**7-3 : Commission social - écoles** – Rappel de la soirée débat sur l'adolescence à St Martin Lestra.

CR du bilan des activités contrat enfance jeunesse avec la CAF

Le projet de mise en place de la garderie- étude du soir avec le Centre de loisir est remis en question pour la rentrée.

CR de l'AG de l'ADMR. Des gros soucis de maintien du personnel surviennent, suite à la suppression des aides de la CARSAT pour certaines interventions.

L'assemblée générale du SIAD se déroulera à Balbigny le 7 juin.

Le projet de construction d'un abri pour la crèche dans la butte des immeubles des Terrasses du Kiosque avance. Une convention pourrait être signée pour fixer les conditions.

**7-4 : Commission services et relations** – Après visite des lieux, l'Inspecteur de l'Education Nationale a renouvelé l'agrément pour l'accueil scolaire à la Ferme Seigne.

Avant de commencer la réfection des peintures des chambres du gîte, la création de douches supplémentaires dans le grand gîte sera étudiée.

**7-5 : Commission environnement** – Le contrôle du SPANC est terminé – CR de ce contrôle – Tous les particuliers ne pourront pas faire les travaux demandés par manque de financement.

CR du bilan de collecte et d'épandage des boues.

CR de la remise des prix du fleurissement.

### **8- Questions diverses**

**8.1** : Le CM apporte son soutien à la démarche des personnels de l'ONF, Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

**8.2** : Remerciement des classes en 2 pour la participation de la Commune à l'apéritif, et mise à disposition de la salle d'animation.

**8.3** : Rappel et demande d'inscription à la rencontre intercommunale le 22 juin à Jas

**8.4** : Un courrier de mécontentement sera adressé à la CAF concernant la suppression de leurs permanences sur Panissières.

**8.4** : Devant un petit nombre de réponse à l'invitation à la Fête des mères ce dimanche 3 juin, la commission envisage de repenser cette manifestation sous une autre forme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 16 juillet à 20H30 en Mairie.



GITE COMMUNAL		Tarifs 2013 (hors taxe de séjour)
Individuels	Grand gîte (moins de 15 personnes) 1 nuitée	17,80 €
	Petit gîte (moins de 8 personnes) 1 nuitée	15,90 €
Groupes	(plus de 15 personnes)	14,90 €
Forfait Week End	Gîte complet 41 couchage 1 nuitée	598,60 €
	2 nuitées	1 055,75 €
Location draps	(par personne)	2,05 €
<b>GRANGE</b>		
Panissières	Apéritif	88,15 €
	la journée	159,70 €
Autres	Apéritif	120,75 €
	la journée	263,50 €
Utilisation cuisine	par jour	65,00 €
Forfait vaisselle	(couvert complet)	45,10 €
Location machine à laver	1 lavage	8,00 €
<b>Relais camping cars</b>		
Sanitaire	par personne et par jour	3,30 €
<b>Camping cars</b>		
La nuitée -		6,50 €
<b>Camping</b>		
Véhicule utilitaire		15,20 €
Voiture		2,20 €
caravane		2,20 €
Camping-car		2,90 €
Tente		1,80 €
Adulte, par personne		2,90 €
Electricité		1,80 €
Enfant de 4 à 12 ans, par enfant		1,60 €
Enfant de moins de 4 ans		gratuit
Forfait 1° mai - 1° septembre		451,00 €